



FOIRE AUX QUESTIONS

VOITURES DE LOCATION À 2 & 4 ROUES MOTRICES - NOUVELLE-ZÉLANDE 1^{er} avril 2009 – 31 mars 2010

Qu'est ce qui est inclus dans le tarif de location ?

- Kilométrage illimité.
- Assurance véhicule (franchise applicable – voir la partie assurance pour de plus amples renseignements)
- Frais pour conducteurs supplémentaires
- Frais pour allers-simples
- Transferts d'aéroport lors de la prise en charge et de la restitution du véhicule
- Service téléphonique d'assistance routière 24 heures sur 24 (appel gratuit)
- Taxe GST de 12,5 %
- Carnet de voyage, comprenant cartes routières et renseignements de voyage.

Ai-je besoin d'un permis spécial pour conduire la voiture ?

Non, tout ce dont vous avez besoin c'est un permis de conduire valide complet qui doit être présenté quand vous venez chercher votre camping-car Britz. Si votre permis n'est pas rédigé en anglais, il doit être accompagné d'un permis de conduire international délivré par le même pays où votre permis a été délivré. Une traduction anglaise agréée sera acceptée à la place d'un permis de conduire international.

Quel âge dois-je avoir pour conduire ?

Les conducteurs doivent être âgés de plus de 21 ans. Pour les conducteurs de 75 ans ou plus, un certificat médical doit spécifier que vous êtes apte durant toute la durée de la location.

Y-a-t-il un minimum de durée de location ?

La durée minimum de location est de trois jours, les jours de location étant calculés sur la base des jours civils. La période minimum de location est modifiable durant les périodes de pointe.

Puis-je prendre ou rendre une Voiture de location Britz à l'aéroport ?

Notre agence de Queenstown est située à l'aéroport ! Nous fournissons des transferts aéroports gratuits pour nos succursales d'Auckland et de Christchurch, qui sont toutes deux très proches de l'aéroport.

Dois-je payer un supplément pour un autre conducteur ?

Non

Quelles options de couverture d'assurance/de protection contre les accidents offrez-vous ?

Votre tarif de location journalier inclut la protection standard, où vous laissez une caution de NZ\$1800, débitée sous forme d'une impression de votre carte de crédit. Vous êtes responsable de cette somme, dans le cas de dommages causés au véhicule de location ou aux biens d'une tierce personne, y compris les dommages de pare-brise et de pneus, les coûts de remorquage et de récupération, le vol, le feu, l'effraction ou le vandalisme.

Nous offrons les options suivantes pour réduire cette franchise :

L'Excess Reduction Option (Option de réduction de franchise) – pour NZ\$19 par jour, la franchise est réduite à ZÉRO.

Si le locataire retient l'Excess Reduction Option, un dépôt de garantie de \$220 sera débité sous forme d'une **empreinte** de sa carte de crédit.

Toutes les cautions débitées (ainsi que toute transaction par carte de crédit) sont sujettes à une surcharge carte de crédit de 2 % pour les transactions Visa et MasterCard et de 4,5 % pour les transactions American Express en plus du montant des cautions. Ce droit administratif est remboursé quand la caution est remboursée. Quand une caution est conservée, la surcharge est conservée.

Qu'arrive-t-il si j'annule ma réservation ?

Aucun frais d'annulation pour votre voiture de location Britz.

Quelles cartes de crédit acceptez-vous :

Nous acceptons la carte Visa, MasterCard et American Express. Un droit administratif non-remboursable de 1,75% s'applique aux transactions Visa et MasterCard. Un droit administratif non-remboursable de 4,5% s'applique aux transactions American Express. Les droits administratifs pour paiements par cartes de crédit s'appliquent aussi aux cautions de sécurité et seule la carte du locataire de véhicule est acceptée pour la caution.

Avez-vous des véhicules à boîtes de vitesses automatiques ?

Oui, toutes nos voitures de location ont des boîtes de vitesses automatiques, à l'exception de l'Economique pouvant avoir une boîte de vitesses soit manuelle soit automatique.

Est-il possible d'installer un siège de sécurité pour bébé ?

Un siège de sécurité pour bébé ou un rehausseur pour enfant peut se monter dans les toutes les voitures de location Britz. Nous vous recommandons de réserver à l'avance votre siège de sécurité.

Quelles sont les routes sur lesquelles je n'ai pas le droit de conduire ?

Nos véhicules ne peuvent rouler que sur des routes goudronnées ou en bon état. Aucun véhicule n'a le droit de rouler sur la « Skippers Road » (Queenstown), la « Ninety Mile Beach » (Northland), la « Ball Hut Road » (Mt Cook), sur la « Bluff Road » qui va de Kuatunu à Mataurangi et au nord de la ville de Colville (Péninsule de Coromandel).

Avez-vous un service d'aide aux véhicules sur la route ?

Oui. Veuillez nous appeler au numéro d'appel gratuit dans les 24 heures pour nous donner la possibilité de résoudre le problème.

No d'assistance à la clientèle pour l'Île du Nord ; 0800 831 900

No d'assistance à la clientèle pour l'Île du Sud ; 0800 304 304

Nos partenaires d'assistance à la clientèle connaissent les véhicules Britz et peuvent vous aider sur la route. Ouvrez l'œil chaque fois que vous verrez un panneau « Customer Care » (aide d'assistance à la clientèle).

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Nous nous réservons le droit de changer les illustrations et le texte dans notre documentation, nos brochures et sur notre site Web. Les images ne sont qu'une représentation des véhicules et des produits décrits. Des variations dans les véhicules de location peuvent se produire consécutives à des substitutions faites par Britz ou à des modifications et/ou changements dans la conception du fabricant.